



Versailles, le 17 décembre 2009.

Une réunion ayant pour objet « le diagnostic des emplois » s'est tenue ce matin à la Grande Écurie. Celle-ci avait pour but d'initier un groupe de travail suite aux récents mouvements sociaux.

Nous avons rappelé, en premier lieu, à l'administration que nous n'étions pas présents afin de négocier une revendication nationale. La CFDT CULTURE s'intéresse au cas de l'ensemble des agents titulaires du Ministère ayant pour objectif de récolter les informations nécessaires à une vision synthétique de la situation afin d'en tirer les premiers bilans.

Cet état des effectifs doit tenir compte, service par service, des dégâts qu'implique au regard de la RGPP le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Un premier bilan nous a été présenté par la DRH reprenant le prévisionnel d'ici à 2012 de 108 départs à la retraite évoqué au conseil d'administration.

Nous avons refusé de prendre en compte le départ en retraite des non titulaires, ceux-là étant remplacés dans les quotas des ETPT déjà votés sur un nombre stable par rapport à l'an passé. Les contractuels ne sont donc pas impactés par cette mesure car remplacés de fait.

Refusant la « globalisation des comptes », nous avons donc exigé que nous soit remise une liste comportant :

- La répartition des départs en retraite service par service, métier par métier.
- L'état actuel des départs par voie de mutation ou de détachement depuis l'arrivée des agents recrutés suite au protocole d'accord de fin de grève 2005.
- L'affectation immédiate des 5 postes restant.

Nous avons, de plus, demandé à être tenus informés des discussions Direction/Service du personnel du Ministère (SPAS).

Plusieurs réunions doivent se tenir d'ici au 30 janvier 2010. Nous avons réaffirmé notre détermination sur l'évolution des négociations ministérielles concernant les effectifs dans la fonction publique.

Nous restons vigilants sur la progression de ces échanges et vous tiendrons informés de la teneur des débats auxquels nous ne manquerons pas de vous associer, le personnel du Ministère de la Culture étant seul maître de son destin...

Le bureau de la section CFDT CULTURE de Versailles